



# Termes et Conditions

## 1. Informations générales

### 1.1. Informations sur l'entité

GMTCRYPTO est le nom commercial de Partner Communication LTD. Son siège social est situé au 27 Old Gloucester Street, London, WC1N 3AX

La société fournit des services d'investissement et des services auxiliaires en conformité avec la directive européenne sur les marchés d'instruments financiers (MiFID) et les services d'investissement chypriotes et Activités Loi sur les Marchés Réglementés de 2007 (Loi 144 (I) / 2007) via le site Web [www.gmt-crypto.com](http://www.gmt-crypto.com) (ci-après «le site Web») et telles qu'elles sont définies tout au long de cet Accord. Cependant, GMTCRYPTO rappelle qu'il n'existe à ce jour aucune réglementation en vigueur concernant l'échange de crypto-monnaies.

### 1.2. Communication avec nous

Vous pouvez communiquer avec nous par courriel ou par d'autres moyens électroniques, ou oralement (par téléphone). La langue de communication sera le français et vous recevrez des documents et d'autres informations de notre part en français. Cependant, le cas échéant et pour votre commodité, nous nous efforcerons de communiquer avec vous dans d'autres langues. Notre site Web (s) contient plus de détails sur nous et nos services, et d'autres informations pertinentes à cet accord. En cas de conflit entre les termes du présent Contrat et notre site Web, le présent Contrat prévaudra. En acceptant les termes et conditions du présent Contrat et en ouvrant un compte auprès de la Société, le Client devient lié aux termes et conditions qui y figurent.

Pour toute question, vous pouvez contacter la Société à l'adresse suivante:

Email: [contact@gmtcrypto.com](mailto:contact@gmtcrypto.com)

### 1.3. Appels téléphoniques, documents télécopiés et dossiers

1.3.1. Les conversations téléphoniques entre le Client et la Société seront enregistrées et conservées par la société et les enregistrements seront la propriété exclusive de l'établissement. Le client accepte ces enregistrements comme preuve concluante des ordres ou des conversations ainsi enregistrées.

1.3.2. Nos enregistrements seront la preuve de vos transactions sur notre plateforme de trading.

Vous ne vous opposerez pas à l'admission de nos documents comme preuve dans toute procédure légale ou réglementaire parce que ces documents ne sont pas des originaux, ne sont pas écrits ou sont des documents produits par un ordinateur.

1.3.3. En vertu de la réglementation applicable, la Société conservera les enregistrements contenant les données personnelles du client, les informations de Trading, les documents d'ouverture de compte, les communications et toutes autres informations relatives au Client pendant au moins cinq ans après la résiliation du Contrat.

## 2. DÉFINITIONS ET INTERPRÉTATIONS

Dans le présent Contrat, les termes ci-dessous auront les significations suivantes et pourront être utilisés au singulier ou au pluriel selon le cas.

« Site Web de la Société » désigne <https://www.gmtcrypto.com> ou tout autre site Web qui peut être le site Web de la Société.

« Stop Loss » signifie une offre de clôture d'une Transaction dans une position FX et CFD à un prix déterminé à l'avance par vous qui, dans le cas d'un Achat est inférieur au prix d'Ouverture de la Transaction et dans le cas d'une Vente est plus élevé que le prix d'ouverture.

« Take Profit » signifie l'offre de clôturer une Transaction dans une position FX et CFD à un prix déterminé à l'avance par vous qui, dans le cas d'un Achat, est supérieur au prix d'Ouverture de la Transaction et dans le cas d'une vente est inférieure au prix d'ouverture de la transaction.

« Contrat de différence » (CFD) Un CFD (en anglais: contract for difference) signifie contrat sur la différence en français. Sur les marchés financiers, c'est un contrat entre un client et son courtier, où l'une des parties est « acheteuse » et l'autre « vendeuse », stipulant que l'acheteur encaissera ou décaissera la différence entre le prix de l'actif au moment de sa vente et son prix au moment de l'exécution du contrat. Si la différence est négative, c'est

alors le vendeur qui encaisse cette différence.

Les CFD sont des instruments financiers dérivés non réglementés qui permettent de réaliser des profits indexés sur la variation à la hausse (comme à la baisse) du cours du sous-jacent. Le sous-jacent peut être une action, un indice, une matière première ou une devise. Par exemple, lorsque le sous-jacent est une action, un tel contrat est un dérivé d'action qui permet aux investisseurs de spéculer sur les mouvements du cours boursier, sans la nécessité de devenir propriétaire de l'action. L'attrait dans ce produit réside principalement dans le fait qu'il soit associé à un effet de levier important qui n'existe pas avec les actions classiques.

« Contreparties »: les banques et / ou les courtiers par l'intermédiaire desquels la Société peut couvrir ses transactions avec les Clients.

« Paire de devises » désigne l'objet ou l'actif sous-jacent d'un contrat de change sur la base de la modification valeur d'une monnaie par rapport à l'autre. Une paire de devises se compose de deux devises (la devise de cotation et la devise de référence) et indique combien de la devise de cotation est nécessaire pour acheter une unité de la devise de base.

« Cours d'entrée » désigne le prix que le client a demandé pour une exécution instantanée ou en attente.

« Différence » signifie la différence de prix à l'ouverture d'une transaction et à la clôture de cette Transaction.

« Support Durable » désigne tout instrument permettant au Client de stocker des informations d'une manière accessible pour référence future pendant une période de temps adéquate à des fins d'information et qui permet la reproduction inchangée des informations stockées.

Le terme « capitaux propres » désigne le solde plus ou moins tout profit ou perte découlant de positions ouvertes.

« Exécution » désigne l'exécution des ordres du client sur la plateforme de négociation de la Société, lorsque la Société agit en tant que lieu d'exécution des transactions du Client.

« Marchés financiers » désigne les marchés financiers internationaux dans lesquels les taux de change des devises et des autres actifs financiers sont déterminés dans le commerce multipartite.

« Bénéfice / perte flottante » désigne le profit / la perte non réalisé des positions ouvertes aux prix courants des actifs sous-jacents.

« Marge Libre » désigne les fonds disponibles pour l'ouverture à la position.

« Marge » signifie les fonds requis disponibles dans un Compte de Trading pour l'ouverture et le maintien d'une Position Ouverte.

« Appel de marge » lorsque la marge comptabilisée dans le compte est inférieure à l'exigence de marge minimale

Le site d'exécution de la société émet un appel de marge et, dans ce cas, le client devra soit augmenter

la Marge qu'il a déposée ou fermer son/ses) positions. Si le Client n'effectue aucune de ces opérations, le Site d'Exécution fermera automatiquement les positions du Client si le capital est épuisé.

« Niveau de marge » désigne le pourcentage du ratio capitaux propres / marge.

L'expression «ordre au marché» désigne les ordres qui sont exécutés au meilleur prix du marché disponible.

« Positions Ouvertes » signifie toute position achat ou vente est toujours active et qui varie donc en fonction de l'évolution des cours.

«Ordres» signifie toutes les transactions commerciales exécutées sur la plateforme de trading de la Société par le Client.

« Over the counter (OTC) » désigne tout Contrat relatif à un produit, un titre, une devise ou un autre

un instrument ou une propriété qui n'est pas négociée sur un marché réglementé d'actions ou de marchandises mais «en vente libre».

« Vendre » désigne une Transaction FX et CFD ouverte à un certain nombre d'un Actif sous-jacent donné; également connu sous le nom de « position courte ».

« Services » désigne les services à fournir par la Société au Client et sont régis par les présentes Termes et Conditions.

« Spread » désigne la différence entre le Prix de Demande et le Prix de l'offre d'un Actif Sous-Jacent au même moment.

« Tableau des commissions et conditions » désigne l'échéancier des commissions, des frais, des marges, des intérêts et des autres taux qui peut à tout moment être applicable aux Services tel que déterminé par la Société sur une base actuelle.

«Rollover commission» désigne l'intérêt ajouté ou déduit pour tenir une position ouverte pendant la nuit.

«Transaction» désigne l'ouverture ou la fermeture d'une offre d'achat ou de vente d'un FX et d'un CFD pour un Sous-jacent.

« Plateforme de Trading » désigne toute plateforme de trading en ligne mise à la disposition du Client par la Société pour passer des commandes, demander des devis pour des transactions, recevoir des informations sur les prix et des nouvelles liées au marché ainsi que avoir une réévaluation en temps réel des positions ouvertes, via Internet.

« Compte de trading » signifie un compte de trading personnalisé que le Client détient avec la Société, désigné avec un numéro de compte unique et utilisé à des fins de négociation avec la Société.

Dans le présent Accord, tous les mots qui désignent uniquement le nombre singulier comprendront également le pluriel, partout où les définitions susmentionnées s'appliquent et vice versa, et les mots qui désignent les personnes physiques comprendront des personnes morales et vice versa. Les mots dénotant un genre comprennent tous les genres et chaque fois qu'il est fait référence aux termes «Paragraphe», «Sections» et «Annexes», il s'agit des paragraphes, sections et appendices du présent Accord.

Les titres des sections ne sont utilisés que pour faciliter la référence et ils n'affectent pas leur interprétation. Les références à une loi ou à un règlement seront considérées comme comprenant des références à cette loi ou à ce règlement, car elles peuvent être modifiées ou remplacées de temps à autre ou, de même, être prorogées, réadaptées ou modifiées.

### 3. ANNULATION DE CET ACCORD

Vous avez le droit d'annuler le présent contrat dans les quatorzes (14) jours (la «période d'annulation») à compter de la date vous acceptez le contrat client. Si vous souhaitez annuler ce contrat dans la période d'annulation, vous devez envoyer un avis par voie électronique à l'adresse électronique suivante:

contact@gmtcrypto.com L'annulation de cet accord dans la période d'annulation n'annulera aucune transaction conclue par vous pendant la période d'annulation. Si vous ne parvenez pas à annuler cet accord dans la période d'annulation, vous serez lié par ses termes et conditions.

### 4. FOURNITURE DE SERVICES

4.1. La Société est autorisée à fournir:

les services d'investissement qui sont régis par le présent accord:

Services d'investissement:

- La réception et la transmission des ordres relatifs aux Instruments Financiers de la Société.
- Exécution des commandes au nom des clients Services auxiliaires:
- Sécurité et administration des instruments financiers, y compris la garde et les services annexes
- Les services de change lorsque ceux-ci sont liés à la fourniture de services d'investissement.
- Investissement Recherche et analyse financière d'autres formes.

4.2. GMTCRYPTO offre un certain nombre d'instruments financiers au client pour le trading, le contrat

dont les spécifications sont disponibles en ligne sur le site internet de la Société [www.gmtcrypto.com](http://www.gmtcrypto.com), ainsi que d'autres instruments de placement convenus avec la Société et autorisés dans le cadre de la CYSEC.

4.3. Les conditions de négociation et les règles d'exécution des instruments financiers proposés par la Société peuvent être consultées en ligne sur le site Internet de la Société à l'adresse [www.gmtcrypto.com](http://www.gmtcrypto.com) à tout moment. Sur préavis du Client, GMTCRYPTO se réserve le droit de modifier, de temps à autre, à la fois les conditions de négociation et / ou les règles d'exécution. Même si la Société modifie une partie des conditions de négociation et / ou les règles d'exécution, le Client continue d'être lié par le Contrat, mais sans qu'il soit limité aux les modifications qui ont été mises en œuvre.

4.4. Le Client comprend que de livraison physique du sous-jacent d'un CFD qu'il a négocié via son Compte de trading ne se produira pas.

4.5. GMTCRYPTO est en droit de refuser la fourniture de tout investissement ou service Client, à tout moment, sans être obligé d'informer le Client des raisons de le faire afin de protéger le intérêts légitimes du client et de la société.

## 5. APPLICATION ET DONNÉES D'INSCRIPTIONS

5.1. Pour utiliser la Plateforme de Trading et nos Services, vous devez vous inscrire auprès de nous en fournissant vos données personnelles, y compris les documents d'identité, en tant que données d'enregistrement. Après avoir rempli la procédure d'ouverture de compte avec toute la documentation d'identification requise pour nos propres vérifications internes, GMTCRYPTO se réserve le droit de refuser un client sans en donner de raison. Il est entendu que nous ne sommes pas tenus (et peut être interdit en vertu de la réglementation applicable) d'accepter la personne comme notre client jusqu'à ce que tous les documents dont nous avons besoin aient été reçus, correctement et entièrement remplis par cette personne et que toutes les vérifications internes de la Société (y compris sans limitation les

contrôles de lutte contre le blanchiment d'argents) ont été dûment satisfaits. Il est en outre entendu que nous nous réservons le droit d'imposer des exigences supplémentaires de diligence raisonnable pour accepter les clients résidant dans certains pays.

5.2. Vous acceptez et vous vous engagez à:

(a) nous aviser de tout changement apporté à vos renseignements personnels et financiers et / à votre situation financière en envoyant un e-mail à [contact@gmtcrypto.com](mailto:contact@gmtcrypto.com);

(b) fournir des Données d'inscription vraies, précises, à jour et complètes, comme demandé par le processus d'inscription;

(c) maintenir et mettre à jour rapidement les données d'enregistrement pour les garder exactes, à jour et complètes en envoyant un courriel (en utilisant l'adresse e-mail que vous avez utilisé pour créer votre compte de trading) à l'adresse [contact@gmtcrypto.com](mailto:contact@gmtcrypto.com);

(d) vous assurer de vous déconnecter de votre compte de trading à la fin de chaque session Site Web

(e) Nous pouvons effectuer des vérifications de crédit et autres de temps à autre, selon ce que nous jugeons approprié. Vos données d'inscription ou d'autres informations peuvent être utilisées dans la prévention du blanchiment d'argent, du financement de terrorisme ou fraude ainsi que pour la gestion de votre compte. Vous nous autorisez à utiliser vos données d'inscription et d'autres informations pour effectuer les vérifications ci-dessus;

(f) Dans le cas où nous prenons connaissance d'une activité illégale, d'une irrégularité dans les données d'enregistrement ou d'une défaillance de toute exigence de diligence raisonnable, nous pouvons geler votre compte. Si un tel événement se produit, nous ne serons peut-être pas en mesure de libérer des fonds et pourrait ne pas être en mesure de donner suite à vos instructions.

5.3. GMTCRYPTO étant une société d'investissement est tenu de se conformer à des protocoles rigoureux Know Your Client (KYC) et Anti-Money Laundering (AML). Dans le cadre de la procédure d'ouverture de compte, le Client est donc tenu de nous fournir (a) une preuve d'identité, c'est-à-dire un passeport émis par le gouvernement ou carte d'identité et (b) une preuve de résidence, soit une facture d'électricité (facture d'eau, facture d'électricité, facture de gaz, facture de téléphone / internet) ou un certificat de résidence ou un relevé bancaire de moins de 3 mois. Un permis de conduire n'est pas considéré comme une forme d'identification acceptable selon les règles et règlements en vigueur.

## 6. ÉVALUATION

Une partie des données d'enregistrement fournies nous permet d'évaluer si le service ou l'instrument vous convient, conformément aux règles et règlements CYSEC.

6.2. Nous sommes en droit de nous fier aux informations qui nous sont fournies à moins que nous ne soyons conscients que les informations sont manifestement périmées, inexactes ou incomplètes. Nous n'avons aucune responsabilité sur les informations que vous nous

fournissez et nous évaluerons votre pertinence sur la base de la informations que vous nous donnez.

6.3. Nous évaluerons vos connaissances et votre expérience sur la base des informations reçues de votre part afin de permettre une décision quant à l'opportunité. Si nous déterminons que le Service ou l'Instrument Financier ne convient pas à votre niveau d'expérience et / ou de connaissance, nous vous en informerons et nous pourrions ne pas être en mesure d'ouvrir un compte de trading pour vous.

6.4. Si vous choisissez de ne pas fournir les informations nécessaires pour nous permettre d'évaluer la pertinence, ou si vous fournissez des informations insuffisantes concernant vos connaissances ou votre expérience, nous pouvons être incapables de déterminer si le service ou l'instrument financier vous convient.

6.5. Nous nous réservons le droit de refuser d'approuver votre inscription ou toute transaction si vous refusez et / ou omettez de nous fournir toutes les informations demandées.

## 7. ÉLIGIBILITÉ DE MEMBRE

7.1. Les Services sont disponibles et ne peuvent être utilisés que par des individus ou des entreprises qui peuvent conclure des contrats juridiquement contraignants en vertu de la loi applicable à leur pays de résidence.

Voici les personnes qui ne sont pas éligibles:

a. Toutes personnes âgées de moins de 18 ans ou autrement mineur (« mineurs »).

La Société ne sera pas responsable de toute utilisation non autorisée par des mineurs de nos services et / ou système et / ou de la plateforme de trading de quelque manière que ce soit;

b. Toutes personnes qui n'a pas de compétence juridique ou de bon sens;

c. Toutes personnes qui réside dans tout pays où une telle utilisation serait contraire aux lois et règlements locaux. Il est de votre responsabilité de vérifier les termes et de se conformer à toute loi ou réglementation locale à laquelle vous êtes soumis;

d. Il est un employé, administrateur, associé, agent, affilié, parent ou autrement lié à la Société ou tout affilié à celui-ci.

7.2. Sans déroger à ce qui précède, la Société se réserve le droit, agissant raisonnablement, de suspendre et / ou refuser l'accès et l'utilisation des services et / ou systèmes électroniques de la Société et / ou Plate-forme à n'importe qui et à notre unique et absolue discrétion.

7.3. Le Client garantit que les fonds qui seront transférés comme garantie pour le Trading sur le compte GMTCRYPTO, ne proviennent pas d'activités illégales ou criminelles ou sont d'origine inconnue.

7.4. L'offre de certains instruments financiers sur divers actifs financiers et autres actifs sous-jacents peut ne pas être légale dans certaines juridictions. Vous comprenez et acceptez que la Société est incapable de vous fournir des conseils juridiques ou fiscaux ou des assurances à l'égard de votre utilisation des Services et que la Société ne fait aucune déclaration quant à la légalité des Services dans votre juridiction.

7.5. Pour éviter tout doute, la possibilité d'accéder à notre site ne signifie pas que nos services et / ou vos activités à travers elle, sont légales en vertu des lois, règlements ou directives pertinents pour votre pays de résidence.

## 8. PORTÉE DE L'ACCORD

8.1. Le présent Contrat est conclu par et entre GMTCRYPTO et vous et s'applique uniquement aux Clients négociant des Instruments financiers de Contacts pour la Différence (CFD) pour tous les types d'Actifs sous-jacents disponibles ponctuellement avec la Société tels que les Paires de devises (pour Contrats de change), actions, matières premières, indices et contrats à terme.

8.2. Le présent Contrat Client s'applique à la fois au (x) Site (s) et à la Plateforme de Trading, ainsi qu'au contenu électronique et / ou logiciel actuellement contenu sur le (s) Site (s) fournissant au Client des informations en temps réel sur le taux de change de certaines devises ainsi que les facilités d'exécution des transactions sur CFD via le web, le téléphone ou fax, et toutes les autres fonctionnalités, contenus ou services que GMTCRYPTO peut ajouter à l'avenir.

8.3. Le compte de trading client est activé dès que la société vérifie l'identité du client et fournit au client un nom d'utilisateur et un mot de passe.

8.4. Vous êtes responsable de la sécurisation de vos informations de connexion pour votre compte avec GMTCRYPTO. Vous êtes seul responsable de tout dommage causé par un acte ou une omission de votre part causant une utilisation irrégulière de votre compte de trading. Vous êtes tenu d'informer immédiatement la Société de toute utilisation non autorisée possible effectuée avec votre nom d'utilisateur. Les utilisateurs qui se connectent au site Web de la Société pour utiliser ses services sont tenus de fournir certains détails d'identification personnels.

## 8.5. Ouverture et fermeture des ordres / transactions

8.5.1. Pour ouvrir une transaction ou position de CFD sur la Plateforme de Trading, vous devez soit ouvrir à l'achat ou à la vente, au prix indiqué par la Plateforme de Trading au moment de cette Transaction.

Pour fermer une transaction ou position, vous devez soit offrir de vendre (dans le cas d'un achat), soit acheter (dans le cas d'une vente) l'actif Sous-Jacent couvert par cette transaction ouverte, au prix coté par la plateforme de Trading au moment de cette demande de clôture. Les transactions ou positions ouvertes ne peuvent pas être transférées à d'autres fournisseurs CFD ou à leurs plateformes.

8.5.2. La Plateforme de négociation fournira des cotations Achat et Vente pour chaque actif sous-jacent négocié sur la plateforme de trading. Vous acceptez que lors de l'ouverture d'un achat ou de la fermeture d'une vente, vous ne pouvez le faire qu'au prix indiqué par la plateforme de négociation pour cet actif sous-jacent.

Vous accepter en outre qu'au moment de l'ouverture d'une vente ou de la clôture d'un achat, vous ne pouvez le faire qu'au prix indiqué par la plateforme de négociation pour cet actif sous-jacent.

8.5.3. Sur la plateforme de trading, vous avez le droit de faire une offre d'ouverture de transaction au meilleur taux disponible sur la Plateforme de Trading («Market Order») au moment de l'ouverture d'une telle Transaction, sauf si vous spécifiez un prix particulier pour faire une offre d'ouverture d'une Transaction («Ordre Limité»).

En ce qui concerne un Ordre de Marché, le prix auquel une Transaction est complétée peut ne pas toujours être au taux exact affiché lors de l'exécution de l'ordre. Vous acceptez que votre offre d'ouverture d'un Ordre de Marché puisse être acceptée à un prix inférieur ou supérieur au prix indiqué par vous dans votre Ordre de Marché, dans une certaine fourchette telle que spécifiée sur la Plateforme de Trading de temps en temps. Si vous choisissez d'ouvrir un ordre marché, votre offre sera acceptée au meilleur taux offert sur la plateforme de trading.

8.5.4. En ce qui concerne un ordre à cours limité, le prix auquel la transaction est exécutée peut ne pas toujours être le taux exact entré lorsque l'ordre a été soumis. Vous acceptez que votre offre d'ouverture d'ordre limité puisse être acceptée à un prix inférieur dans le cas d'un achat, ou un prix plus élevé dans le cas d'une vente, que le prix indiqué par vous dans votre ordre à cours limité. Si vous proposez d'ouvrir un ordre à cours limité, votre offre peut être acceptée au prix indiqué par vous. À tout moment avant l'acceptation d'un ordre Limité, vous pouvez annuler l'ordre sans aucune autre responsabilité. Si vous choisissez d'ouvrir un ordre à cours limité, votre offre sera acceptée au meilleur taux offert sur la plateforme de trading.

8.5.5. Les ordres limités peuvent être placés et modifiés pendant les heures de négociation pour chaque type de CFD.

Le Client accepte que les Ordres d'ouverture de position acceptés par la Société en dehors des Heures de trading puissent ne pas être exécutés si le marché ne se négocie pas au prix stipulé une fois que le marché ouvert.

8.5.6. Les ordres en attente, non exécutés, resteront en vigueur jusqu'à la prochaine séance de négociation.

Toutes les positions ouvertes seront reportées au prochain jour ouvrable à la clôture des opérations sur le marché sous-jacent concerné.

8.5.7. Les ordres de marché qui ne sont pas exécutés en raison d'une équité insuffisante dans le compte de négociation ne seront pas effectifs et seront annulés.

8.5.8. Les ordres sont valables en fonction du type et de l'heure de l'Ordre donné, tel que spécifié par le Client. Si le délai de validité de l'Ordre n'est pas spécifié, il sera valable pour une durée indéterminée. Cependant, la Société peut supprimer un ou tout les ordres en attente si les fonds du Compte de Trading ne sont pas suffisants pour couvrir les exigences de marge (équité).

8.5.9. Les ordres peuvent être annulés ou modifiés par le Client avant d'être exécutés.

8.5.10. Les stop loss et take profits peuvent être modifiés à condition qu'ils respectent les exigences de niveau minimum spécifiées.

8.5.11. Le client peut supprimer ou modifier les ordres en attente avant qu'ils ne soient exécutés.

#### 8.5.12. CFD

Les ordres sur les devises sont exécutés comme suit:

- Les ordres Take Profit (T / P) sont exécutés à des prix déterminés;
- Les ordres Stop Loss (S / L) sont exécutés aux premiers prix du marché;
- Les ordres Stop Loss (S / L) définis pour les positions de verrouillage sont exécutés aux premiers prix du marché;
- Les ordres à cours limité sont exécutés à des prix déterminés;
- Les ordres d'achat stop et de vente stop pour l'ouverture de position sont exécutés aux premiers prix du marché.

#### 8.5.13. GAP

Le Client reconnaît et accepte qu'en raison de la volatilité du marché et des facteurs indépendants de sa volonté, la Société ne peut garantir qu'un ordre sera exécutée au cours

spécifié par le Client.

Par exemple, un ordre peut être clôturé à un niveau inférieur au cours spécifié initialement par le Client.

Dans un tel cas, la Société clôturera la Transaction au meilleur cours suivant.

Par exemple, en ce qui concerne un stop loss, le prix d'un instrument sous-jacent à cet ordre peut soudainement dépasser le prix du stop loss fixé, sans jamais atteindre ce prix.

9. Autorisation d'une tierce personne pour donner des instructions au nom d'un client.

9.1. Le Client a le droit d'autoriser une tierce personne à exécuter des opérations de négociation en son nom, à condition que le Client a notifié par écrit à la Société qu'un tel droit sera exercé par une tierce partie et que cette personne est approuvée par la Société et remplit toutes les conditions de la Société pour permettre cela.

9.2. Si le client a autorisé une tierce partie, il est convenu que dans le cas où le Client souhaite mettre fin à l'autorisation, il est de la responsabilité entière du Client d'informer la Société de cette décision par écrit. Dans tous les autres cas, la Société considérera que l'autorisation est toujours en cours et continuera à accepter les instructions et/ou les ordres donnés par la personne autorisée au nom du Client.

10. Trading Abusif

Si la Société soupçonne raisonnablement que le Client a effectué des opérations abusives telles que, le pip-hunting, le scalping, l'arbitrage, les manipulations ou une combinaison de flux plus rapides / plus lents, elle peut, à tout moment et sans préavis écrit, prendre une ou plusieurs des décisions suivantes:

- (a) Résilier le présent Contrat immédiatement sans préavis au Client;
- (b) Annuler toutes les positions ouvertes;
- (C) Bloquer temporairement ou définitivement l'accès à la plateforme ou de suspendre ou d'interdire toutes ou certaines fonctions de la plateforme;
- (D) Rejeter ou refuser de transmettre ou d'exécuter tout ordre du client;
- (E) Limiter l'activité commerciale du client;
- (F) Dans le cas d'une fraude, reverser les fonds au véritable propriétaire ou selon les instructions des autorités répressives du pays concerné;
- (G) Annuler les profits réalisés par le biais d'opérations abusives ou l'application de l'intelligence artificielle sur le compte du client;
- (H) Entreprendre une action en justice pour le préjudice subi par la Société.

Dans le cas où la Société soupçonne raisonnablement que le client abuse de l'une de ses politiques par la création et/ou l'utilisation et/ou le financement de plusieurs comptes, la Société peut utiliser les fonds de tous les comptes du client pour couvrir les pertes éventuelles. La Société peut décider par la suite de suspendre le client à l'utilisation d'un seul compte de négociation et/ou de mettre fin à toute relation d'affaires avec le client, le cas échéant.

## 11. REFUS D'EXÉCUTER DES ORDRES

11.1. La Société a le droit, à tout moment et sans donner un avis et/ou explication, de refuser d'exécuter un ordre dans les cas suivants:

(A) Si la Société a des raisons suffisantes de croire que l'exécution d'un ordre fait partie d'une tentative

de manipuler le marché, de réaliser une activité liée à du blanchiment d'argent, de réaliser une activité liée au financement du terrorisme, de fraude en tout genre ou si elle peut potentiellement affecter en tout manière la fiabilité, l'efficacité ou le bon fonctionnement de la plateforme de négociation.

(B) Si le client ne dispose pas de fonds suffisants déposés auprès de la Société pour payer le prix d'achat d'un ordre ainsi que les frais et commissions respectives nécessaires pour mener à bien la transaction sur la plateforme de négociation.

(C) Si l'ordre est le résultat de l'utilisation d'informations privilégiées confidentielles (délit d'initié)

11.2. Dans le cas où la Société refuserait d'exécuter un ordre, ce refus n'affecterait pas les obligations que le Client pourrait avoir vis-à-vis de la Société ou tout droit que la Société pourrait avoir envers le Client ou ses actifs et vice-versa.

## 12. ANNULATION DE TRANSACTIONS

La Société a le droit d'annuler une transaction si elle a des raisons/preuves suffisantes de croire à l'une des raisons suivantes:

(a) Une fraude/actions illégales ont conduit à la transaction,

(B) Les ordres passés sur les prix qui ont été affichés à la suite d'erreurs du système ou de dysfonctionnements des systèmes de l'entreprise ou de ses fournisseurs de services tiers.

(C) L'opération a été effectuée en violation du présent Contrat.

## 13. CLÔTURE AUTOMATIQUE DE POSITIONS

Il est de la responsabilité de notre établissement que nos clients ne puissent pas perdre plus que ce qu'ils ont investi. En conséquence, une clôture automatique de vos positions peut intervenir dans les cas suivants:

13.1. Si les cours indiqués sur la plateforme évoluent de sorte que votre perte potentielle sur la totalité de vos transactions ouvertes soit égale ou supérieure à la Marge totale pour toutes ces transactions, ou le montant de votre compte de trading est égal ou inférieur à la marge totale pour toutes vos transactions ouvertes, ou si nous recevons une rétro-facturation de votre émetteur de carte de crédit ou pour tout autre mode de paiement pour une raison quelconque, vous reconnaissez que nous avons le droit, à notre seule discrétion, de fermer immédiatement toutes vos Transactions ouvertes, que ce soit à perte ou à profit et liquider votre compte de trading sans préavis. L'exercice de notre droit de clôturer automatiquement vos transactions ouvertes n'entraînera pas la résiliation de votre compte ou du présent Contrat, sauf si nous vous envoyons un avis de résiliation.

13.2. Nonobstant ce qui précède, si les cours indiqués sur la plateforme évoluent par rapport aux cours de vos transactions, nous pouvons, sans obligation ou responsabilité, demander que vous augmentiez le capital de votre compte, dans un court laps de temps, pour couvrir les exigences de marge afin de maintenir vos transactions ouvertes. Libre à vous de répondre favorablement ou non à cette demande. Si vous ne répondez pas à cette demande ceci peut entraîner une clôture automatique de vos positions à la perte et ce afin d'éviter une perte potentielle plus importante que le capital disponible sur le compte. Il est de votre responsabilité de surveiller, en tout temps, le montant déposé sur votre compte par rapport au montant de marge requis au maintien de vos positions ouvertes.

13.3. Vous reconnaissez que la négociation de certains actifs sous-jacents sur la plateforme de trading peut devenir volatile très rapidement et sans avertissement.

## 14. RETRAITS ET DÉPÔTS

14.1 Il est communément admis que tout montant payable par la Société au Client doit être payé directement sur le compte bancaire du bénéficiaire effectif qui est le Client. Les demandes de transfert de fonds sont traitées par la Société dans un délai de 7 jours ouvrables, le temps nécessaire pour créditer le compte personnel du Client dépendra du fournisseur de compte bancaire du Client.

GMTCRYPTO n'accepte aucune responsabilité pour le clearing bancaire.

14.2. La Société conserve un droit de compensation et peut, à sa discrétion, et sans l'autorisation du Client, compenser tout montant détenu pour le compte et/ou au crédit du Client contre l'obligation du Client envers l'établissement.

Sauf convention écrite contraire de la part de la Société et du Client, le présent Contrat ne donne pas lieu à des droits sur les facilités de crédit.

14.3. Le Client a le droit de retirer les fonds qui ne sont pas utilisés pour la couverture de la marge sans fermer ledit Compte.

14.4. La Compagnie se réserve le droit de refuser une demande de retrait si la demande n'est pas conforme avec certaines conditions mentionnées dans le présent accord ou retarder le traitement de la demande si elle n'est pas en possession de la documentation complète du Client.

14.5. Le client accepte que les frais bancaires qui concernent son compte bancaire désigné ne seront pas compensés par notre établissement en cas de retraits de fonds de son compte de trading à son compte bancaire désigné. Le Client est entièrement responsable des coordonnées bancaires qu'il a fournies à la Société et la Société décline toute responsabilité si le Client a fourni des coordonnées bancaires fausses ou inexactes.

14.6. Le Client convient que les dépôts qu'il effectue seront déposés sur le compte de trading du Client à la date de valeur du paiement reçu et nets de tous frais/commissions facturés par les fournisseurs de compte bancaire ou tout autre intermédiaire impliqué dans ce processus de transaction. Pour que la Société accepte les dépôts du Client, l'identification de l'expéditeur doit être vérifiée et s'assurer que la personne déposant les fonds est bien le Client. Si ces conditions ne sont pas remplies, la Société se réserve le droit de rembourser le montant net déposé via la méthode utilisée par le déposant.

14.7. Les retraits doivent être effectués selon la même méthode que celle utilisée par le Client pour financer son compte de trading et le même expéditeur. La Société se réserve le droit de refuser la méthode de paiement spécifique sélectionné par le client et de proposer une autre méthode de paiement, le client devra remplir une nouvelle demande de retrait. Dans le cas où la Société n'est pas entièrement satisfaite de la documentation fournie dans le cadre d'une demande de retrait, la Société peut demander des documents supplémentaires et si la demande n'est pas satisfaite, la Société peut annuler la demande de retrait et retourner les fonds sur le Compte de trading du client.

14.8. Si un dépôt reçu est annulé par le fournisseur de compte bancaire à tout moment et pour quelque raison que ce soit, la Société annulera immédiatement le dépôt affecté du compte de négociation du client et se réserve le droit d'annuler toute autre type de transactions effectuées après la date du dépôt concerné. Il est entendu que ces actions peuvent entraîner un solde négatif dans tout ou partie du (des) compte (s) de trading du client.

14.9. Le client convient de renoncer à tout droit de recevoir les intérêts gagnés sur les fonds détenus dans le compte bancaire où les fonds du client sont conservés.

14.10. Le Client doit clairement indiquer son nom et toutes les informations requises, conformément à la réglementation internationale relative à la lutte contre le blanchiment de capitaux et le financement du terrorisme, sur le document de paiement. La politique de la Société est de ne pas accepter les paiements de tiers pour être crédités sur le compte du Client.

14.11. La Société a le droit de refuser les fonds transférés d'un client dans l'un des cas suivants:

(A) si les fonds sont transférés par un tiers;

(B) si la Société a des motifs raisonnables de soupçonner que la personne qui a transféré les fonds

n'a pas été une personne dûment autorisée;

(C) si le transfert viole la législation;

14.12. Dans l'un des cas ci-dessus, la Société renverra les fonds reçus à l'expéditeur de la même manière qu'ils ont été reçus et le Client subira les frais du fournisseur de compte bancaire concerné.

14.13. Les demandes de transfert de fonds des clients seront effectuées à partir du portail client de la Société situé sur le site. La Société fera tout son possible pour informer les clients avant toute demande de transfert de fonds, de tous les frais et coûts pour ledit transfert de fonds. La Société n'accepte aucune responsabilité pour les frais appliqués à toute transaction par votre institution financière.

14.14. Le Client reconnaît que dans le cas où le compte bancaire d'un client est gelé pour une période donnée et pour une raison donnée, la Société n'assume aucune responsabilité et les fonds du client seront également gelés.

14.15. La fourniture de la documentation ou tout autre type d'authentification du client, est une condition préalable à l'exécution d'un ordre de retrait.

14.16. Les dépôts par carte de crédit peuvent, selon les règlements des compagnies de cartes de crédit, être retournés à la même carte de crédit lorsqu'un retrait est effectué. Un retrait sur un compte bancaire où les dépôts initiaux ont été effectués par carte de crédit sera exécuté sur une carte de crédit ou sur un compte bancaire à la discrétion de la Société. Les retraits sur le compte bancaire peuvent prendre plus de temps, en raison des procédures de sécurité supplémentaires et de la documentation du Client. Veuillez noter que nous n'acceptons que les demandes de retrait d'au moins 100 euros par transaction ou le solde total du compte.

14.17. Lors du choix d'une devise de compte autre que BTC,USD et EU, la somme débitée de la carte de crédit du Client peut, en raison des taux de change et des commissions des sociétés de cartes de crédit, différer légèrement de la somme initiale déposée par le client dans la devise de base du compte. Le Client accepte par la présente que de telles variations puissent se produire et le Client affirme par la présente qu'il ne cherchera pas à demander une compensation. Notez que lorsque vous utilisez BTC,USD et EUR comme devise de base du compte, ces frais seront évités.

14.18. Virement Bancaire: Au moment du dépôt par un virement bancaire, comme l'exige la réglementation anti-blanchiment d'argent, le client est tenu d'utiliser un seul compte bancaire, qui est dans son pays de résidence et à son nom propre. Une confirmation authentique SWIFT ou confirmation de transfert, doivent être envoyés à la Société.

## 15. DISPOSITIONS GÉNÉRALES

15.1. Le Client reconnaît qu'aucune représentation ne lui a été faite par ou au nom de la Société qui l'a, de quelque manière que ce soit, incitée ou persuadée de conclure le Contrat.

15.2. Dans le cas où une disposition de l'Accord est ou devient, à tout moment, illégale, nulle ou inapplicable

, conformément à une loi et/ou à une réglementation de toute juridiction, de la légalité, validité ou force exécutoire des autres dispositions de l'Accord ou de la légalité, validité ou force exécutoire d'une telle disposition conformément à la loi et/ou à la réglementation de tout autre juridiction, ne sera pas affectée.

15.3. Toutes les Transactions pour le compte du Client sont soumises aux lois qui régissent l'établissement

et le fonctionnement, les règlements, arrangements, directives, circulaires et douanes (ci-après dénommées

les « Lois et Réglementations ») de la Commission des Valeurs Mobilières de Chypre (CYSEC) et toutes les autres autorités qui régissent le fonctionnement des sociétés

d'investissement (au sens de lois et règlements), tels qu'ils sont modifiés de temps à autre.

Toutes les mesures qui peuvent être prises et toutes les lois et règlements en vigueur seront obligatoires pour le client.

## 16. PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

16.1. Vous reconnaissez que tout contenu, marques de commerce, marques de services, noms commerciaux, logos et icônes sont en vertu des droits de propriété intellectuelle sont la propriété de GMTCRYPTO ou de ses filiales ou agents et sont protégés par les lois sur les droits d'auteur et les traités et dispositions internationaux.

16.2. Vous acceptez de ne pas supprimer les mentions de droits d'auteur ou autres indications de droits de propriété intellectuelle protégés des documents que vous imprimez ou téléchargez sur le site Web. Vous n'obtiendrez aucun droit de propriété intellectuelle, ni aucun droit ou licence d'utilisation de ces matériaux ou du site Web, autres que ceux énoncés dans le présent contrat.

16.3. Vous acceptez également de ne pas copier, enregistrer, éditer, modifier ou supprimer aucun des éléments sur GMTCRYPTO site Internet. Ceci inclut, sans limitation, ne pas supprimer, éditer ou autrement interférer avec (ou tenter de supprimer, éditer ou autrement interférer avec) n'importe quel nom, marques, ou branding sur le site Web de GMTCRYPTO.

16.4. Les images affichées sur le site Web sont soit la propriété de GMTCRYPTO, soit utilisées avec permission. Vous acceptez de ne pas télécharger, afficher, reproduire ou distribuer toute information, logiciel ou autre matériel protégé par le droit d'auteur ou tout autre droit de propriété intellectuelle (ainsi que les droits de publicité et de confidentialité) sans avoir préalablement obtenu l'autorisation écrite du propriétaire de ces droits.

16.5. L'accord sur les Conditions Générales doit être considéré comme autorisant GMTCRYPTO à utiliser les données du client (à l'exclusion des données d'identification personnelles du client). Une telle utilisation ne nécessite pas d'approbations de clients supplémentaires et/ou ne sera pas facturée séparément.

## 17. DROIT APPLICABLE, JURIDICTION

Le présent accord et toutes les relations transactionnelles entre le Client et la Société sont régies par la réglementation en vigueur en Espagne et le tribunal compétent pour le règlement de tout différend qui peut survenir entre eux doit être le tribunal du district dans lequel se trouve le siège de la société.

 [Compagnie](#) [A propos de nous](#) [Contact](#)

 [Français](#)

[Foire aux Questions](#)

Partners Communications LTD

**Notre adresse:**

27 Old Gloucester Street, Londres, WC1N 3A

Royaume-uni

Téléphone: +01 84 88 33 75



Les produits financiers offerts par la société comprennent les Contrats de différence («CFD») et d'autres produits financiers complexes. La négociation de CFD comporte un niveau de risque élevé, car l'effet de levier peut être à la fois avantageux et désavantageux. En conséquence, les CFD peuvent ne pas convenir à tous les investisseurs car il est possible de perdre tout votre capital investi. Vous ne devriez jamais investir de l'argent que vous ne pouvez pas vous permettre de perdre. Avant de négocier dans les produits financiers complexes offerts, assurez-vous de bien comprendre les risques encourus.